

Formation approfondie en gynécologie-obstétrique opératoire

INTRODUCTION

Le concept de formation post-graduée approfondie du département de gynécologie-obstétrique des HUG a été établi selon les exigences du programme suisse de formation pour le titre de sous-spécialiste en gynécologie-obstétrique opératoire du 1^{er} juillet 2008.

Le département de gynécologie-obstétrique des HUG offre un module de formation approfondie en « gynécologie opératoire » réservée aux détenteurs du titre de spécialiste en gynécologie et obstétrique (FMH) ou équivalent.

GENERALITES

Le programme de formation approfondie en gynécologie-obstétrique opératoire doit permettre au spécialiste d'acquérir les connaissances et les aptitudes techniques nécessaires pour exercer sous sa propre responsabilité les interventions gynécologiques et obstétricales courantes selon le catalogue des exigences de la FMH (voir <http://www.fmh.ch/>).

PRE-REQUIS ET MODALITES LORS DE L'ENGAGEMENT

Les candidat(e)s sont engagé(e)s comme *chef(fe) de clinique* au sein du département de gynécologie-obstétrique des HUG.

Les pré-requis sont :

1. Avoir le titre de spécialiste FMH en gynécologie-obstétrique selon les exigences au 07.2008 ou un titre équivalent.
2. Avoir un projet de recherche.
3. Avoir participé aux cours de sutures de base et de sutures laparoscopiques.
4. Avoir travaillé au moins un an au sein d'un service de chirurgie digestive, urologique ou plastique.
5. Etre au bénéfice d'une évaluation positive des aptitudes techniques opératoires par un des cadres du département, réalisée durant l'année de travail au sein du département.

CRITERES DE SELECTION OPTIONNELS :

1. Etre au bénéfice d'une thèse.
2. Avoir un projet professionnel nécessitant cette formation approfondie pour son exercice futur.
3. Avoir travaillé au moins un an au sein du département de gynécologie-obstétrique des HUG.
4. Avoir été chef de clinique dans un hôpital périphérique.

La durée d'engagement contractuel est de **3 ans**

POSTULATION :

Un dossier de candidature doit être adressé à la commission d'engagement.

EXIGENCES AVANT DE SE PRESENTER A L'EXAMEN DE FORMATION APPROFONDIE

Chaque candidat(e) doit:

1. Avoir développé un projet personnel durant sa formation (p.ex. un projet de consultations spécialisées ou un concept novateur).
2. Avoir prodigué au minimum 20 heures par an d'enseignement pré-gradué, post-gradué ou dans le domaine des soins infirmiers.
3. Avoir choisi un sujet de recherche qui fera l'objet d'une présentation dans un congrès national ou international.
4. Avoir publié comme auteur principal ou comme co-auteur au moins 2 articles dans des journaux à politique éditoriale.
5. Etre au bénéfice d'une thèse en médecine.

FORMATION THEORIQUE PROPOSEE

- Cours de formation proposés au sein des HUG (management pour CDC).
- Cours de colposcopie et de laparoscopie.
- Participation aux formations externes (cours de laparoscopie, congrès).

FORMATION CLINIQUE PROPOSEE

- **Obstétrique** : gestion de la salle d'accouchement et des urgences obstétricales, suivi des grossesses à risque, décisions préopératoires en obstétrique.
- **Gynécologie** : supervision des urgences gynécologiques, échographies, hystérosopies et cystoscopies ambulatoires, bilan urodynamique, décisions préopératoires en gynécologie, concertation de sénologie pré-thérapeutique, bloc opératoire.

ENCADREMENT

- Chaque candidat(e) est supervisé(e) par un cadre du département (mentor(e)) qui suit 2 fois par an la progression de sa formation.
- Un contrôle des objectifs a lieu à 3 mois, 6 mois et un an, pour toutes les exigences spécifiques du programme de formation post-graduée FMH.
- Un contrôle de la qualité de l'enseignement de l'établissement formateur et des mentor(e)s par les candidat(e)s a lieu annuellement avec une évaluation détaillée de la qualité d'enseignement théorique et pratique.

RESUME DU PARCOURS

ANNEE	MOIS	ACTIVITE
1	6	Obstétrique (salle d'accouchement, suivi des grossesses à risque)
	6	Gynécologie opératoire I / Urgences gynécologiques et obstétricales
2	6	Gynécologie opératoire I / Urgences gynécologiques et obstétricales
	6	Gynécologie opératoire II / Consultations spécialisées (US, hystéroskopie, cystoscopie, BUD)
3	6	Gynécologie opératoire II / Consultations spécialisées (US, hystéroskopie, cystoscopie, BUD)
	6	Gynécologie opératoire III

DETAILS DE LA FORMATION APPROFONDIE

- Connaissances approfondies dans la prise en charge pré- et postopératoire des patientes en chirurgie gynécologique.
- Maîtrise des indications et des techniques chirurgicales en gynécologie.
- Maîtrise des indications et des techniques chirurgicales en obstétrique.

- Connaissances approfondies dans la prise en charge pré- et post-accouchement des patientes en obstétrique.

Le programme défini est **modulable** tout au long de la formation en fonction :

- *des objectifs personnels de chaque candidat*
- *de sa rapidité d'acquisition des compétences*
- *des évaluations du cadre superviseur*

URGENCES GYNECOLOGIQUES ET OBSTETRICALES

- Supervision des urgences gynécologiques et obstétricales.
- Maîtrise des indications et des techniques chirurgicales dans le cadre des urgences gynécologiques (laparoscopies diagnostiques et opératoires, laparotomies).
- Reconnaître les situations obstétricales nécessitant une prise en charge en urgence.
- Enseignement et « tutoring » des médecins internes et des étudiants en médecine.
- Apprentissage au bloc opératoire auprès des médecins adjoints chirurgiens (temps libre lors de la supervision des urgences).

CONSULTATIONS SPECIALISEES (US GYN, HSC DIAGNOSTIQUE, BILAN URODYNAMIQUE)

- Maîtrise des investigations invasives et non-invasives en gynécologie.
- Enseignement et « tutoring » des médecins internes et des étudiants en médecine.

OBSTETRIQUE

- Salle d'accouchement (nombre de ½ journées à définir).
- Consultations « grossesses à risque » (nombre de ½ journées à définir).
- 1 demi-journée par semaine est consacrée au développement du projet personnel.

GYNECOLOGIE OPERATOIRE I

➤ CONSULTATIONS DE GYNECOLOGIE GENERALE ET DE PRE-HOSPITALISATION, BLOC OPERATOIRE, SUPERVISION DES URGENCES GYNECOLOGIQUES ET OBSTETRICALES

Objectifs:

- Reconnaître les situations nécessitant une hospitalisation en urgence.
- Reconnaître les situations nécessitant une prise en charge chirurgicale en urgence.
- Poser les indications opératoires correctes devant une situation d'urgence gynécologique ou obstétricale.
- Maîtriser les techniques chirurgicales appliquées aux principales urgences gynécologiques.
- Gérer les complications per- et postopératoires.
- Superviser les internes aux urgences.

Détail de la semaine:

- 2 demi-journées de consultations cdc
- 1 demi-journée de consultations de pré-hospitalisation
- 1 demi-journée opératoire
- 5 demi-journées de supervision des urgences
- 1 demi-journée consacrée au développement du projet personnel

GYNECOLOGIE OPERATOIRE II

➤ CONSULTATIONS DE PRE-HOSPITALISATION, CONSULTATIONS SPECIALISEES, BLOC OPERATOIRE, CONSULTATIONS POSTOPERATOIRES

Objectifs:

- Poser les indications opératoires correctes pour les interventions électives du domaine de la gynécologie.
- Maîtriser les opérations gynécologiques les plus courantes.
- Gérer les complications per- et postopératoires.

Détail de la semaine :

- 3 demi-journées de consultations spécialisées (HSC, cystoscopie, US, BUD)
- 2 demi-journées opératoires
- 2 demi-journées de supervision des urgences
- 1 demi-journée de consultations de pré-hospitalisation
- 1 demi-journée de consultations cdc
- 1 demi-journée consacrée au développement du projet personnel

GYNECOLOGIE OPERATOIRE III

➤ CONSULTATIONS DE PRE-HOSPITALISATION, BLOC OPERATOIRE, CONSULTATIONS POSTOPERATOIRES

Objectifs:

- Poser les indications opératoires pour les interventions électives du domaine de la gynécologie.
- Perfectionner les techniques opératoires de chirurgie avancée dans le domaine de la gynécologie et de l'uro-gynécologie.
- Gérer les complications per- et postopératoires.

Détail de la semaine :

- 2 demi-journées de consultations de pré-hospitalisation
- 3 demi-journées opératoires
- 2 demi-journées de supervision des urgences
- 2 demi-journées de consultations cdc
- 1 demi-journée consacrée au développement du projet personnel

Objectifs dans l'apprentissage de la chirurgie gynécologique bénigne:

1. Gynécologie opératoire I (comme premier opérateur)

CHIRURGIE MINEURE :

- Laparoscopie diagnostique, stérilisation tubaire, biopsie ovarienne, Kystectomies simples, Salpingectomie / salpingotomie, annexectomie, adhésiolyse limitée
- Hystéroscopies : curetage-biopsique, polypectomie, myomectomie (type 0)

2. Gynécologie opératoire II (comme premier opérateur)

CHIRURGIE LIMITÉE :

- Hystérectomie simple par voie laparoscopique / vaginale / laparotomique, adhésiolyse étendue, Pose de bandelettes sous-urétrales pour incontinence urinaire
- Hystéroscopies : endométrectomie, résection de synéchies, myomectomie (types 1 et 2)

3. Gynécologie opératoire III (comme assistant ou premier opérateur)

CHIRURGIE AVANCEE :

- Hystérectomie complexe par voie laparoscopique / vaginale / laparotomique, myomectomie par voie laparoscopique / laparotomique avec ou sans ligature des artères utérines, traitement des prolapsus par voie laparoscopique / vaginale, endométriose pelvienne, masse annexielle complexe
- Hystérosopies complexes (malformation utérine)

Catalogue des exigences techniques :

Les objectifs de formation généraux se réfèrent aux objectifs fixés dans le catalogue des exigences de la FMH: http://sggg.ch/files/Specialiste_en_gynecologie_et_obstetrique.pdf.

Gynécologie	Comme 1 ^{er} opérateur
Hystérectomies abdominales ou par voie vaginale ou laparoscopique, totales ou subtotales, avec ou sans annexes	55
Opérations pour incontinence urinaire	20
Opérations pour prolapsus	20
Hystérosopies opératoires	25
Laparoscopies opératoires	30
Interventions sur le sein (sauf ponctions)	20
Obstétrique (grossesses de > 24 semaines)	
Opérations obstétricales vaginales	40
Prise en charge de complications du post-partum y compris sutures du périnée dégrée III et IV, révision de cavité, délivrance artificielle, version	30
Césariennes	60

INFOS UTILES:

Dossiers de candidature à adresser à l'adresse suivante:

Pr Patrick Petignat et Dr Jean Dubuisson
Département de Gynécologie et Obstétrique
30, Bd de la Cluse
CH-1211 Genève 14

Débuts d'engagement: **1^{er} décembre de chaque année**

Pour plus d'informations:
<http://gyneco-obstetrique.hug-ge.ch/>

Sites utiles:

<http://www.sggg.ch/fr>
<http://www.fmh.ch/fr/>